

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

A fin 2021, le Graap - Association comptait 263 membres ayant payé une cotisation ; le Comité s'est réuni 10 fois durant l'année.

Assemblées régionales

Les séances de l'assemblée régionale de Lausanne ont eu lieu chaque mois comme d'habitude. Pour exemple, voici quelques sujets qui ont été abordés durant ces séances en 2021 :

- Est-ce que je m'identifie à la maladie ? Je suis... Ou au contraire je souffre de...
- Le soleil sur mon moral, quelle influence ?
- L'intervention de votre famille dans votre traitement est-il un élément positif ou négatif ?

Les membres de l'assemblée régionale du Nord -Vaudois se sont rendus trois fois à l'EPSM Bru à Grandson. Nous nous sommes réunis avec des résidents et des professionnels pour discuter ensemble autour de différents thèmes tels que le tutoiement ou le vousoiement en institution, la citoyenneté en institution ou encore la démocratie et ses défis. Nous remercions les animateur.ices et les personnes qui viennent participer aux séances.

Délégation auprès d'Agile

Des membres du comité ont été présents lors des quatre forums de politique sociale organisé par AGILE.CH, notre faitière en matière de politique sociale. Notre représentation des personnes concernées par la maladie psychique et leurs proches est toujours apprécié. Pour la conférence des présidents en novembre un membre du conseil de fondation a accompagné Dominique Hafner. Le sujet de la conférence portait sur la mobilisation.

Maladie psychique et prison

Pour le groupe des proches :

11 rencontres de proches

Participation moyenne de 6 personnes en présentiel et de 2 en zoom.

55 personnes sont régulièrement invitées.

La réalisation du film « Un monde de fou », réalisateur François Kohler, est au stade de la recherche des fonds. Le Collectif 59 - libérez Christian a été créé le 30 juin, ainsi qu'une page sur Facebook. 10 envois de « Nouvelles » à plus de 600 adresses emails ont été envoyées. 8 articles sont parus, entre autres dans 24Heures, Le Courrier et le Journal de Morges.

Un stand a été tenu à l'occasion des 10 ans d'InfoPrison et a permis la sensibilisation à la cause des Patients psychiques détenus et au rôle des proches en tant que soutien à la réhabilitation. Deux déléguées du Groupe de proches ont présenté l'Action Maladie Psychique et Prison à la demande de la Law clinique d'UNIGE.

Le Graap-Fondation a obtenu une petite subvention de la part de la Direction de l'Action Sociale VD, ce qui a permis le financement partiel de l'animation du groupe de proches. Un mandat pour la coordination de l'Action Maladie Psychique et Prison a été

confié à Karen Hafsett Nye. Un fonds pour la Défense juridiques des patients psychiques a été créé.

Nous remercions vivement le Graap - Fondation pour sa précieuse implication. Ainsi, AMPP est devenu un projet GRAAP avec les deux structures engagées.

Finances

Cette année, tout comme en 2020, vous avez été nombreux à soutenir les différentes actions menées par l'Association et par l'Action Maladie Psychique et Prison. Ce sont plus de CHF 27'000.- que nous avons reçus pour accomplir notre mission : entre autres promouvoir nos valeurs, défendre les intérêts et les droits des personnes qui souffrent de troubles psychiques et aussi militer pour qu'une justice plus humaine soit rendue.

C'est avec beaucoup de reconnaissance que nous adressons nos très vifs remerciements et toute notre gratitude à nos membres fidèles ainsi qu'à nos généreux donateurs. »

Notre responsable des finances, Huguette Wist (appelé Gus), est toujours fidèle au poste. Par son investissement bénévole généreux elle assure la santé financière de l'association. Un immense merci à Gus !

Mot du webmaster

En 2021, le site de l'association a évolué positivement avec plus de 10'000 visites uniques sur le site. Il y a eu 121 articles publiés. La possibilité d'envoyer des newsletters a été mise en place. Le site propose dorénavant un système de dons pour l'AMPP en plus du système de dons pour l'association. De nombreuses mises-à-jour en lien avec l'association ont été apportées durant cette année chargée sur le plan de l'actualité.

Le Comité remercie Damien Marquis (webmaster) pour son travail. Nous profitons de soulever l'important investissement de Jacqueline Couthon, responsable du site, et la remercions chaleureusement.

Représentation du Graap - Association auprès du forum des patients à Cery

L'hôpital psychiatrique de Cery organise chaque mois un forum des patients, animé par un psychiatre et une paire patricienne en santé mentale. Le but des forums est de créer un dialogue entre les patients et le personnel soignant. Le Graap - Association est représentée par notre membre Odile Cavin, avocate. Elle participe aussi aux groupes de travail organisés par le forum. Son cheval de bataille principal concerne les dérapages existants en lien avec les chambres de soins.

Collaboration avec la Fondation

Nelly Perey, Pierre-Bernard Elsig et Dominique Hafner ont participé aux émissions radio de la Ligne de Cœur qui a été organisées par la Fondation à la place du Congrès du Graap 2021, sur le sujet « Physique, psychique : inséparables ».

Sur demande de la Fondation, Dominique a participé à une table ronde à la Haute Ecole de Santé Vaud, en tant que patiente experte. Elle s'est exprimée devant une classe d'étudiants en 3^{ème} année de formation de soins infirmiers sur la gestion des maladies chroniques.

Le Comité a visité les deux centres de la Fondation, la Cour et la Berge. La thématique des rencontres portait sur la vie en foyer psychiatrique.

Colette Brunner et Dominique Hafner se sont engagées auprès du Conseil de Fondation comme chaque année. Dominique a participé à de nombreuses rencontres et a investi un temps conséquent pour le soutien de l'Association à la Fondation et la représentation des personnes concernées.

Divers

Odile Cavin a accompagné une personne à Toulon pour voir sa famille. Il s'agit d'une résidente vivant en EPSM. Sous placement à des fins d'assistance, la justice de paix a accepté de la laisser partir en France uniquement si elle était accompagnée. Nous remercions Odile pour son engagement sur trois jours pour rendre cette visite possible.

Conclusion

Le Graap - Association continue de défendre les intérêts des personnes concernées par des troubles psychiques et des proches de différentes manières. Le projet AMPP en particulier se distingue par un engagement intense et motivé. Nous pouvons être fiers des bénévoles qui sont porteuses de cette activité cruciale, à savoir Karen Hafsett Nye et Madeleine Pont.

Nous remercions nos membres pour leur soutien fidèle.

Au nom de l'association,

Dominique Hafner, présidente

Rapport d'activité Lu et adopté à la 35^{ème} assemblée générale du Graap - Association du 2 juin 2022